



RESEAU LORRAINE URGENCES

FICHE DE DYSFONCTIONNEMENT

« Tout événement organisationnel et/ou logistique préjudiciable au patient »
(Circulaire DHOS/01/2007/65 du 13/02/2007 relative à la prise en charge des urgences)

ORIGINE DU SIGNALEMENT

Etablissement :	Service :
Qualité du déclarant :	Date du signalement :
Destinataire du signalement :	
Date et heure du dysfonctionnement :	

LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES DU DYSFONCTIONNEMENT

<u>Amont de l'établissement</u>	☐		
SMUR ☐	PDS ☐	Moyens de transport ☐	Orientation ☐
Refus d'admission par l'établissement de proximité ☐			
Refus d'admission par l'établissement spécialiste référent ☐			
Autres ☐ -----			
<u>Etablissement</u>	☐		
Retard ou refus d'examens complémentaires ☐		d'avis spécialisés ☐	
Refus d'hospitalisation dans un service concordant ☐		non concordant ☐	
Difficultés d'hospitalisation faute de lit ☐			
Hospitalisation non appropriée en UHCD ☐			
Autres ☐ -----			
<u>Aval de l'établissement</u>	☐		
Refus d'admission dans un établissement de référence ☐			
Transfert inadapté ☐			
Défaillance de la filière de soins (défaut d'hospitalisation d'une pathologie chronique dans le service référent) ☐			
Autres ☐ -----			



DESCRIPTION ET CONSEQUENCES DU DYSFONCTIONNEMENT

Description

Conséquences immédiates

Mesures immédiates prises pour compenser le dysfonctionnement

Propositions correctives éventuelles du déclarant

TRAITEMENT DU DYSFONCTIONNEMENT

Niveau de traitement :

Service ☐

Etablissement ☐

Réseau ☐

Destinataires de la réponse :

Date de transmission de la réponse :

Suites données au dysfonctionnement

Mesures correctives pour éviter la récurrence